
Master 2019-2020

Arts plastiques et Art contemporain

Le Master Arts plastiques et Art contemporain s'inscrit dans la structure européenne du LMD (Licence, Master, Doctorat) dont il constitue le deuxième cycle en deux ans.

Son architecture repose sur quatre parcours différents qui relèvent de l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique. Il est relié à d'autres Masters, notamment ceux proposés au sein des départements Photographie et Arts et technologie de l'image.

L'objectif du Master est de développer un savoir critique relatif aux démarches

de création, non de se limiter à l'enseignement de l'histoire des formes artistiques ou de se focaliser sur la « production » d'artistes. Cet objectif explique la place centrale de l'articulation entre recherche-crédation et recherche théorique.

Calendrier 2019-2020

Chaque semestre comporte
12 semaines de cours.

Réunion d'information :
lundi 30 septembre à 10 h

Intensifs de rentrée :
du 23 au 27 septembre

Rentrée des cours hebdomadaires :
lundi 30 septembre

Fin du premier semestre :
vendredi 20 décembre

Récupération et intensifs :
du 6 au 24 janvier

Début du second semestre :
lundi 27 janvier

Fin du second semestre :
vendredi 7 mai

Récupération et intensifs :
du 11 au 29 mai

Date limite de dépôt des projets
et mémoires :
jeudi 14 mai 2020

Cours de langue

début septembre :
Ouverture des préinscriptions
aux cours du CDL (centre de langues)
via Moodle (jusqu'à mi-septembre)

Codes et abréviations

Spécialités

MDAC – Médias, design et art
contemporain

EPHAC – Esthétique, pratique et histoire
de l'art contemporain

MAC – Médiation de l'art contemporain,
remplace MAP, Médiation, art et public

MEEF – Métiers de l'enseignement,
de l'éducation et de la formation

PAC – Photographie et art contemporain

Enseignement

UE – Unité d'enseignement

EC – Élément constitutif

ECTS – European Credit Transfer
System

Responsables pédagogiques

Direction de l'UFR Arts
Poste vacant à la date d'impression
de cette brochure

Direction du département
Catherine de Smet, Gwenola Wagon
et Manuela de Barros (budget)

Responsable pédagogique des Masters
Jérôme Glicenstein

*Responsables pédagogiques
de la Licence*
Anna Seiderer, Fabienne Flambard,
Alissone Perdrix

Responsable du Laboratoire ALAC
Soko Phay

*Responsable des préparations
aux concours*
Gilles Devaux (CAPES, agrégation)

Coordinatrice de l'agrégation externe
Emmanuelle Guédon

*Responsable des commissions
d'équivalence*
Sabine Bouckaert

*Responsables des échanges
internationaux*
Étudiants de Paris 8 :
Maren Köpp
Étudiants des établissements étrangers :
Tania Ruiz

*Responsable de la revue Marges
et de La Galerie*
Jérôme Glicenstein

Responsables des parcours

Parcours MDAC

Responsable pédagogique
Tania Ruiz

Directeur des études
Matthieu Saladin

Parcours EPHAC

Responsable pédagogique
Paul-Louis Rinuy

Directrice des études
Claire Fagnart

Parcours MAC

Responsable pédagogique
Patrick Nardin

Directeurs des études
Jérôme Glicenstein et Nathalie Desmet

Parcours MEEF – Arts plastiques

Responsable pédagogique
Paul-Louis Rinuy

Directeur des études
Gilles Devaux

Parcours PAC

Responsable pédagogique
Paul-Louis Roubert

Directrice des études
Daphné Le Sergent

Contacts administratifs

Secrétariat de Master

Bâtiment A – Bureau A 069
secretariat.masterartsplastiques
@univ-paris8.fr
01 49 40 66 02
01 49 40 70 14

Horaires

lundi : 14h - 16h
mardi et jeudi : 10h - 12h et 14h - 16h
mercredi et vendredi : 10h - 12h

Cette brochure fournit les informations générales sur le Master et l'organisation des études.

**Les cours, intitulés
et résumés, sont à consulter
sur le site Artweb :
www.artweb.univ-paris8.fr**

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année. Il est recommandé de vous renseigner auprès du secrétariat ou sur le site Artweb.

Liste des enseignant.e.s

(P) = enseignant.e.s du
département Photographie

Jean-Philippe Antoine
Ismail Bahri
Roberto Barbanti
Alain Bernardini (P)
Benoit Böhnke
Sabine Bouckaert
Jean-Marie Dallet
Manuela de Barros
Michelle Debat (P)
Catherine de Smet
Nathalie Desmet
Gilles Devaux
Claire Fagnart
Fabienne Flambard
Arno Gisinger (P)
Jérôme Glicenstein
Emmanuelle Guédon
Aurélie Haberey (P)
Matthieu Harel-Vivier (P)
Maren Köpp
Sylvaine Laborie
Jean-Noël Lafargue
Daphné Le Sergent (P)
Antoine Leygonie
Béatrice Martin
Dominique Matthieu
Félix Müller
Patrick Nardin
Catherine Perret
Soko Phay
Marie Preston
Françoise Py
Alisonne Perdrix
Paul-Louis Rinuy
Paul-Louis Roubert (P)
Tania Ruiz
Matthieu Saladin
Michaële-Andréa Schatt
Anna Seiderer
Hortense Soichet
François Soulages
Gwenola Wagon
Xin Ye

Le cursus de Master

Présentation

S'inscrivant dans l'UFR Arts de l'Université Paris 8 depuis plus de quatre décennies, le Master mention Arts plastiques et Art contemporain prend en compte deux grandes caractéristiques qui définissent l'identité d'un département Arts plastiques dans le cadre de l'Université aujourd'hui : une orientation générale marquée par l'attention portée à l'âge contemporain de l'art, articulée à sa dimension historique ; une équipe pédagogique diversifiée dans ses compétences, qui vont de la pratique des disciplines du champ artistique (de la peinture à la photographie, à l'architecture, au design graphique, aux images interactives, etc.) aux savoirs théoriques (philosophie et sciences humaines) de l'art contemporain.

L'enseignement qui y est dispensé combine un point de vue pratique et théorique sur les démarches de création plastique, la pratique de l'art comme la réflexion esthétique étant envisagées comme un questionnement. La formation privilégie une articulation des savoirs théoriques (philosophie et sciences humaines) avec la pratique de toutes les disciplines qui interviennent au sein du champ artistique. Elle privilégie également la recherche d'un équilibre entre des cours théoriques en amphithéâtre, des cours théoriques par petits groupes (sur le modèle des travaux dirigés), des cours pratiques ou des cours proposant un entrecroisement de la théorie et de la pratique (cours dits « théoriques/pratiques ») par petits groupes.

Les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation du Master Arts plastiques et Art contemporain sont les suivantes : problématiser un projet ou

une question artistique ; contextualiser l'art dans l'actualité et historiquement ; mettre en œuvre des savoirs plastiques et artistiques ; analyser et interpréter l'image ou l'œuvre d'art ; médiatiser et relancer un travail artistique ; transposer une question artistique didactiquement.

Il s'agit ainsi de donner des compétences solides de conceptualisation, de réalisation, de communication et de rédaction sur les questions artistiques en vue d'une préparation à la création plastique, à la recherche (Doctorat), ou à la médiation artistique et à l'enseignement artistique, objectifs que vise la mention au travers de chacune de ses spécialités. L'offre de formation est articulée à l'évolution de l'environnement culturel, dans un secteur où les frontières sont mouvantes et où les attentes sont extrêmement variées (création artistique, recherche critique, médiation culturelle, commissariat d'expositions, etc.) Le département Arts plastiques de l'Université Paris 8 a pour souci constant d'articuler préoccupations de recherche et projet d'intégration professionnelle par le biais de la recherche-action en étroite relation avec les terrains professionnels du champ artistique actuel.

Les différents Masters

Le Master mention Arts plastiques et Art contemporain se distribue en cinq parcours, chacun à même d'assurer, en partant d'une de ces entrées du processus de création, une formation pratique et théorique de la totalité du champ des arts plastiques et de l'art contemporain. Il est possible de changer de parcours entre M1 et M2, en fonction de l'évolution de la recherche personnelle de l'étudiant(e).

Médias, design graphique et art contemporain (MDAC) développe

une articulation entre les pratiques artistiques contemporaines et des recherches théoriques et fait travailler ensemble les expérimentations artistiques et le travail d'écriture.

Esthétique, pratique et histoire de l'art contemporain (EPHAC) propose d'analyser l'art (peinture, sculpture, architecture, dessin, vidéo, photographie, design, etc.) dans ses catégories contemporaines, philosophiques, esthétiques et historiques.

Médiation de l'art contemporain (MAC) vise à analyser les démarches de médiation culturelle en articulant recherche universitaire et préoccupations professionnelles, en partant d'expériences de terrain.

Le parcours arts plastiques du master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention second degré, vise à former les étudiants à enseigner les arts plastiques. En première année il prépare aux concours, spécifiquement celui du CAPES externe d'arts plastiques. En deuxième année, les cours et le stage sont consacrés à la formation professionnelle du métier d'enseignant d'arts plastiques dans le secondaire..

Le parcours Photographie et art contemporain (PAC) a pour objectif de fournir des outils et des moyens de réflexions pour mener une recherche sur l'image photographique tout à la fois théorique et pratique dans une perspective de création personnelle et ouverte sur la professionnalisation.

Unités d'enseignement (UE)

En Master Arts plastiques, les enseignements, aussi appelés Éléments constitutifs (EC), sont répartis en Unités d'enseignement (UE) semestrielles,

comprenant généralement des enseignements Méthodologiques, Disciplinaires ou de Développement, avec quelques variations selon les parcours.

Pour tous les parcours : en M1, rédaction d'un mémoire de détermination de 30 à 40 pages, lu et évalué par deux enseignants ; en M2, rédaction d'un mémoire de quatre-vingts pages environ, qui donne lieu à soutenance ; celui-ci peut être théorique (mémoire de recherche) ou accompagné de travaux plastiques personnels (mémoire de création).

UE Méthodologiques : acquisition des instruments de la recherche théorique ou de la recherche pratique expérimentale ; écriture et rédaction ; techniques documentaires ; articulation pratique / théorie ; suivi de projet ; séminaire de recherche.

UE Disciplinaires : enseignements soit pratiques, soit théoriques (esthétique, histoire de l'art, théories de l'art). Le M2 comprend les enseignements pratiques (production, expérimentation, diffusion) ou techniques en relation avec le mémoire ; les fondamentaux des disciplines connexes des arts plastiques ; les programmes des concours (MEEF). Il y a parfois la possibilité de suivre un EC théorique hors du département Arts plastiques.

UE Développement : chaque parcours décline différemment en quantité et qualité ces Unités d'enseignement qui peuvent être : des suivis de conférences, des colloques, des journées d'étude avec rédaction de compte rendu, des cycles de conférences, une didactique des arts plastiques, une connaissance du système éducatif et de l'histoire de la discipline, une méthodologie des questions orales, et une analyse des pratiques (MEEF – Arts plastiques).

UE Langue: selon le niveau de l'étudiant(e) les cours de Langue peuvent être suivis dans le département Arts plastiques, dans les départements de Langue de l'Université ou dans le département « Français Langue Étrangère » (FLE).

UE Stage: stage de découverte ou professionnalisant et rédaction d'un rapport de stage.

Éléments constitutifs (EC)

Chaque UE est constituée d'au moins deux Éléments constitutifs (EC) que des compensations de notes peuvent rattraper: si la note obtenue dans un EC est inférieure à la moyenne, mais que le total des notes des deux ou trois EC d'une même UE est égal ou supérieur à la moyenne, cette UE est acquise. Elle permet de valider la totalité des crédits de l'UE, y compris ceux du cours où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne. La compensation ne peut cependant se faire que dans une même UE.

Tout étudiant qui a suivi avec assiduité un cours, mais qui a échoué à l'examen (ou dans toute autre modalité de validation de ce cours) a un droit d'accès à une deuxième session.

L'enseignement se répartit sur deux semestres de treize semaines chacun. Tous les cours s'inscrivent dans un créneau horaire de 3 h, comportant 2 h 30 de cours et une demi-heure de battement. Certains cours ont lieu à l'INHA.

Durée des études

La durée normale des études pour le Master est de deux années: une année de M1 et une année de M2. Cette durée normale peut être aménagée dans le sens d'un allongement des études, exceptionnellement jusqu'à trois années

en M1 et trois années en M2. Le passage de M1 en M2 est conditionné par les résultats de M1, la note de 10/20 de moyenne au mémoire est requise pour ce passage, ainsi que l'acceptation du sujet par un directeur de recherche.

Les étudiants ayant validé leur mémoire de M1, sont autorisés à passer en M2 (en AJAC), à condition d'avoir obtenu au moins la moitié des EC de l'année de M1. Afin de valider leur master, les étudiants doivent obtenir au minimum la note de 10/20 à leur mémoire de M2.

L'étudiant n'ayant pas obtenu sa 1^{ère} année de Master au terme de deux années d'inscription doit déposer auprès de sa formation, à partir du mois de juin, une demande de dérogation en vue de prolonger ses études en M1 (CS du 24 mars 2005). L'étudiant n'ayant pas obtenu sa 2^e année de Master au terme de deux années d'inscription en M2 doit déposer une demande de dérogation en vue de prolonger ses études en M2 auprès du responsable de sa formation. Dans tous les cas, la réinscription est subordonnée à l'accord du responsable de la formation.

Langue vivante (voir aussi p. 33)

Le cours de Langue vivante est à choisir dans la liste des langues proposées par le Centre de langues (CDL) de l'Université. Les cours d'anglais et d'espagnol ne sont accessibles qu'aux étudiants dont le niveau en langue est avancé (un test de positionnement est obligatoire, voir avec le CDL pour les modalités). Les étudiants étrangers sont vivement encouragés à suivre comme cours de langue un cours de « Français Langue Étrangère » (FLE).

CDL Bât. B1, Bureau B204/205
01 49 40 68 43, cdl@univ-paris8.fr

Échanges internationaux

En M1 ou en M2 les étudiants ont la possibilité de suivre un enseignement à l'étranger dans le cadre d'échanges universitaires. L'enseignement, choisi en fonction du cursus d'origine, sera comptabilisé dans le parcours de formation à Paris 8. Ce séjour peut être d'un semestre ou d'un an, mais peut aussi être poursuivi, voire achevé, dans l'université d'accueil à la seule condition d'être sanctionné par une validation officielle. Une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil est indispensable. Il est prévu une période de deux semaines de mise à niveau linguistique au début des cours dans l'université étrangère. Les étudiants peuvent suivre auparavant des cours dans les départements de langue de notre Université (niveau grand débutant ou perfectionnement). Par ailleurs, des bourses de mobilité sont attribuées à tous et s'ajoutent le cas échéant aux bourses déjà obtenues. Grâce au programme Erasmus qui dépend de la commission européenne, les étudiants pourront postuler pour un séjour dans les universités et écoles d'art suivantes :

Allemagne	– Universität Hildesheim
Argentine	– Universidad de Buenos Aires – Universidad Nacional de Cuyo – Université Nationale de San Martin
Brésil	– Universidade de São Paulo – Universidade Federal da Bahia (UFBA) – Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)
Cambodge	– Université Royale des Beaux-Arts (URBA)
Canada	– Universités du réseau MICEFA – Université du Québec à Chicoutimi
Costa Rica	– Universidad de Costa Rica
Danemark	– Københavns Universitet
Espagne	– Universitat de Girona
États-Unis	– Universités du réseau MICEFA

Grèce	– Anotati Scholi – Kalon Technon – Panepistimio Ioanninon
Italie	– Accademia di Belle Arti di Bologna – Accademia di Belle Arti di Brera – Accademia di Belle Arti di Napoli – Accademia Ligustica di Belle Arti di Genova – Università degli Studi di Torino – Università IUAV di Venezia
Mexique	– Benemérita Universidad Autónoma de Puebla
Portugal	– Universidade de Lisboa
Roumanie	– Universitatea de Vest din Timisoara
Royaume-Uni	– University of Leeds
Taiwan	– National Taiwan University of Arts

Les étudiants peuvent aussi se rendre aux États-Unis et au Canada, dans le cadre de la MICEFA (Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains). Pour les États-Unis, il est nécessaire d'avoir passé le TOEFL (Test of English as a Foreign Language) au moment du dépôt du dossier.

Les candidatures Erasmus ou MICEFA doivent être complétées en ligne sur le site Internet de Paris 8, rubrique « International » avant le mois de décembre.

Des renseignements à jour sur les échanges sont également disponibles sur le site Internet de Paris 8, rubrique « International ».

Étudiants de Paris 8 :
mardi à 14h30 sur rendez-vous, salle A1 172
marenkoepp@yahoo.com
Étudiants des établissements étrangers :
mardi 11h30 salle A1 175 et sur rendez-vous
ruiz@gmail.com

Passerelles et réorientations possibles

– passage d'un parcours recherche vers un parcours professionnalisant, en fonction du cursus et du profil du candidat, par exemple vers la photographie ou la vidéo ;

- passage d’une mention à une autre, par exemple du Master Arts plastiques au Master européen de médiation culturelle ;
- passerelle vers le parcours « Arts plastiques » de la mention « Politiques et industries de l’information, de la culture et des arts », cohabilitée entre les Universités Paris 13 et Paris 8 (domaine « Sciences de l’information et de la communication » interuniversitaire) ;
- écoles d’art, publiques ou privées.

Le mémoire de Master

Présentation

Le principal organe de formation à la recherche est le mémoire de fin d'études. Celui-ci permet à l'étudiant d'élaborer la synthèse de ses travaux de recherche et de l'expérience issue des stages.

Chaque année de Master donne lieu à la rédaction d'un mémoire orienté recherche/théorie ou recherche/création. Afin de trouver un directeur de recherche, l'étudiant commence par élaborer un projet (titre, argumentaire autour de la problématique, méthodes et enjeux du projet, plan sommaire, bibliographie, références artistiques, etc.) qu'il soumet à un ou plusieurs enseignants (voir liste des directrices et directeurs de recherche). Une fois le directeur de recherche trouvé, l'étudiant travaille à la rédaction du mémoire. Il bénéficie d'un suivi personnalisé par son directeur de recherche.

Le projet de détermination de M1 d'une trentaine de pages minimum (50 000 signes) est lu et évalué par deux enseignants en fin d'année (mai-juin). La note moyenne doit être supérieure à 10/20 pour que l'étudiant puisse s'inscrire en M2. Le mémoire de M2 de quatre-vingts à cent pages (150 000 signes) donne lieu en fin d'année à soutenance, après autorisation du directeur de recherche. Le jury est composé de trois enseignants, dont deux sont obligatoirement des enseignants/chercheurs directeurs de recherche. Les mémoires de M1 et M2 s'accompagnent en annexe des rapports de stage. Les spécificités du mémoire varient en fonction du parcours choisi et sont décrites plus loin dans les descriptifs détaillés des spécialités.

La note finale de M2 prend en compte les notes de la soutenance, du texte du mémoire et des différents EC. Attention : le jury des Masters ne valide ceux-ci qu'à condition que la note obtenue au mémoire de M2 soit supérieure à 10/20.

Le projet de mémoire doit impérativement être déposé au secrétariat avant fin novembre.

Conseils pour le mémoire

Marier l'inventivité plastique, le respect des usages de mise en page et de présentation typographique. Soigner l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

Couverture

Indiquer la mention suivante :
Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis
U.F.R. Arts, Philosophie et Esthétique
Département Arts plastiques Master
mention Arts plastiques et art contemporain

Ainsi que le parcours de votre Master, soit :

- Médias, design et art contemporain (MDAC)
- Esthétique, pratique et histoire de l'art contemporain (EPHAC)
- Médiation de l'art contemporain (MAC)
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)
- Photographie et art contemporain (PAC)

Puis :

- la date de soutenance (mois)
- « sous la direction de Madame/Monsieur »
- vos nom et prénom
- votre numéro d'étudiant pour le secrétariat
- le titre et le sous-titre
- une ou plusieurs images (optionnel)

Sommaire

Dès le début du volume, sur une page si possible.

Rédaction

Un travail de recherche de mémoire de Master est un travail de rédaction personnelle. Nous mettons en garde les étudiants contre le plagiat et la pratique du copié-collé, qui mènent à un ajournement et à une exclusion de notre cursus (voir plus loin l'annexe « Plagiat »). Les propos cités doivent impérativement être mis entre guillemets. Veillez à citer vos sources et à les identifier par un renvoi systématique aux notes en bas de pages. Les conseils de rédaction et de bonne présentation typographique vous seront donnés de manière plus détaillée dans les cours de méthodologie du mémoire.

Annexes

Mettez-les à part si elles sont trop copieuses en M2.

Bibliographie détaillée

(par ordre alphabétique)

Ouvrages, ouvrages collectifs, articles, catalogues, revues, mémoires et thèses, sitographie, etc.

Utiliser la même présentation des références que dans les notes.

Table des illustrations

Paginer et légènder correctement chaque illustration.

Pour les M2

Indiquez l'index *nominum*

(index des noms cités) et l'index *rerum*

(index des principales notions employées et autres éléments utiles, entretiens, etc.).

Le rapport de stage est édité à part (sauf pour le parcours MAC où il est intégré au mémoire).

Directrices et directeurs de Master

Jean-Philippe Antoine

Esthétique, histoire et théorie de l'art contemporain

Roberto Barbanti

Nouvelles modalités des arts contemporains, arts multi-media, arts et écologie

Sabine Bouckaert

Art contemporain, vidéo, nouveaux médias

Benoit Böhnke

Design graphique

Jean-Marie Dallet

Art contemporain, art interactif, design interactif, langage mémoire

Manuela de Barros

Philosophie et esthétique ; arts, sciences, technologies ; théorie du genre

Michelle Debat

Théorie de la photographie, place de la photographie dans les formes d'art

Catherine de Smet

Histoire du design graphique (XX^e-XXI^e siècles), édition

Nathalie Desmet

Théorie et pratique de l'art contemporain (critique d'art, exposition), muséologie

Gilles Devaux

Pédagogie et enseignement des arts plastiques

Claire Fagnart

Métacritique, art actuel et document

Jérôme Glicenstein

Art contemporain (théories et pratiques), exposition, médiation

Maren Köpp
*Cinéma et art contemporain,
esthétique du film, intermédialité*

Jean-Noël Lafargue
Multimédia interactif, animation

Patrick Nardin
*Théorie et pratique de l'art contemporain,
vidéo, film expérimental*

Catherine Perret
*Théorie et histoire des arts modernes
et contemporain*

Soko Phay
*Histoire et théorie de l'art moderne
et contemporain, recherche
sur la transculture et l'art devant
l'extrême*

Marie Preston
*Pratique et théorie de l'art contemporain,
photo, vidéo, performance, pratiques
participatives et contextuelles*

Françoise Py
*La représentation de l'espace
en peinture ; le surréalisme,
l'histoire de l'art du XIX^e
et du XX^e siècle*

Paul-Louis Rinuy
*Art du XX^e et du XXI^e siècle, sculpture,
écrits sur l'art*

Paul-Louis Roubert
Histoire de la photographie

Tania Ruiz
*Aspects et pratiques de l'art contemporain,
art et espace public*

Matthieu Saladin
*Pratique et théorie des arts sonores,
art contemporain, art conceptuel, art
et politique, expérimentation*

Michaële-Andréa Schatt
*Peinture et dessin contemporain,
livre d'artiste*

Anna Seiderer
Art contemporain et anthropologie

François Soulages
*Philosophie, esthétique, image,
photographie, psychanalyse*

Gwenola Wagon
*Vidéo (numérique, analogique), son,
installation vidéo, performance*

Xin Ye
Dessin, calligraphie, peinture

Les adresses mail des directrices et directeurs de Master
sont affichées en face du secrétariat

Diplôme et insertion professionnelle

Principes d'équivalence

Les compétences reconnues par la formation : acquis au titre de connaissances ou compétences à caractère théorique ; enseignements universitaires déjà validés dans le domaine de l'histoire de l'art, des théories artistiques ou esthétiques, ou de disciplines liées (sciences humaines et sociales) ; séminaires théoriques ; travaux à caractère réflexif ou critique ; acquis au titre de compétences à caractère pratique ; enseignements professionnels dans le domaine des arts visuels et ayant fait l'objet d'une validation ; pratique ou enseignement de ces arts ; médiation culturelle ; réalisations collectives ; commissariat d'expositions, etc.

Délivrance du diplôme

Le diplôme de Master est délivré à l'étudiant ayant validé toutes les UE de M1 et M2 correspondant au parcours de formation, soit 120 ECTS. La délivrance du grade de Master fait intervenir trois composantes :

- l'évaluation du mémoire devant un jury de 3 enseignants choisis en cohérence avec le sujet ;
- les notes acquises aux séminaires et/ou cours ;
- une note de soutenance où la capacité à s'exprimer clairement et en français est déterminante. Le diplôme de Maîtrise est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé toutes les UE de M1 correspondant au parcours de formation, soit 60 ECTS et ayant obtenu 12 de moyenne au mémoire.

Poursuite des études et insertion professionnelle

Le Master Arts plastiques prépare au Doctorat, au concours de recrutement de l'agrégation, à l'enseignement public et privé, aux industries et secteurs des nouveaux médias et du design, à la médiation culturelle et aux métiers de la culture en général, aux musées, centres d'art et galeries, au métier de conseiller artistique dans les services publics, collectivités locales, entreprises et mouvements associatifs.

Marges, la revue du département

La revue *Marges* est à l'origine une initiative de certains doctorants et enseignants du département Arts plastiques de Paris 8. La revue publie des numéros thématiques réalisés à partir de questions liées à l'art contemporain, avec une sensibilité interdisciplinaire et en n'excluant aucune approche a priori.

Deux numéros sont publiés par an. Vingt-huit numéros ont été publiés à ce jour :

- n° 1 *Image et architecture*, juin 2003.
- n° 2 *Varia*, mars 2004.
- n° 3 *Arts et industries des corps et de leurs images*, novembre 2004.
- n° 4 *Art et savoirs*, octobre 2005.
- n° 5 *L'Exposition*, juin 2006.
- n° 6 *Art et ethnographie*, juillet 2007.
- n° 7 *Vies d'artistes*, novembre 2007.
- n° 8 *L'Art à l'heure de la société de services*, septembre 2008.
- n° 9 *Irresponsabilité de l'art*, novembre 2009.
- n° 10 *Déplacements des pratiques artistiques*, avril 2010.
- n° 11 *Valeur(s) de l'art contemporain : exposition, économie, usage*, novembre 2010.
- n° 12 *Exposition sans artiste(s)*, printemps 2011.
- n° 13 *Langages de l'œuvre et de l'art*, automne 2011.
- n° 14 *Au-delà du Land Art*, printemps 2012.
- n° 15 *Démocratiser l'art contemporain*, automne 2013.
- n° 16 *Art contemporain et cultural studies*, printemps 2013.
- n° 17 *Remake, reprise, répétition*, hiver 2013.
- n° 18 *Rematéraliser l'art contemporain*, printemps/été 2014.

- n° 19, *Les Temps de l'art*, hiver 2014.
- n° 20, *Dispositifs de l'art contemporain*, printemps 2015.
- n° 21, *Manifestes*, automne 2015.
- n° 22, *L'Artiste théoricien*, printemps 2016.
- n° 23, *Globalismes*, automne 2016.
- n° 24, *L'Expérience dans l'art*, printemps 2017.
- n° 25, *Archives*, automne 2017.
- n° 26, *Instrumentalisation de l'art*, printemps 2018.
- n° 27, *Ce que fait le concept à l'œuvre*, automne 2018.
- n° 28, *L'art avec (ou sans) le marché de l'art*, printemps 2019.
- Hors-série 1, *La critique en question*, mars 2014.

Marges est une publication des PUV (Presses Universitaire de Vincennes) et de l'association AMP8, association financée prioritairement par le département Arts plastiques.

Parcours MDAC

Cursus de M1

2 UE Méthodologie de la recherche
 2 UE Disciplinaires
 1 UE Développement

Répartition par semestre
 et décomposition par EC

1 UE Méthodologie de la recherche
 (1^{er} semestre)
 – EC Séminaire de recherche 5 ECTS
 – EC Détermination du projet
 de recherche 5 ECTS

1 UE Disciplinaire
 (1^{er} semestre)
 – EC Production artistique 5 ECTS
 – EC au choix :
 Analyse des pratiques
 et théories ou EC libre 5 ECTS

1 UE Développement
 (1^{er} semestre)
 – EC Stage de découverte 5 ECTS
 – EC Langue ou Français
 langue étrangère (FLE) 5 ECTS

1 UE Méthodologie de la recherche
 (2^e semestre)
 – EC Séminaire de recherche 5 ECTS
 – EC Rédaction du mémoire 15 ECTS

1 UE Disciplinaire
 (2^e semestre)
 – EC Production artistique 5 ECTS
 – EC au choix :
 Analyse des pratiques
 et théories ou EC libre 5 ECTS

Total M1 60 ECTS

Cursus de M2

1 UE Disciplinaire
 2 UE Recherche

Répartition par semestre
 et décomposition par EC

1 UE Disciplinaire
 – EC Analyse
 des pratiques et théories
 de l'art contemporain (1) 6 ECTS
 – EC Analyse
 des pratiques et théories
 de l'art contemporain (2) 6 ECTS
 – EC Observation
 de la recherche en art
 contemporain 6 ECTS

1 UE Recherche
 (1^{er} semestre)
 – EC Séminaire de recherche 6 ECTS
 – EC Stage 6 ECTS

1 UE Recherche
 (2^e semestre)
 – EC Séminaire de recherche 5 ECTS
 – EC Rédaction du mémoire 25 ECTS

Total M2 60 ECTS

Présentation

Cette spécialité développe une articulation cohérente entre les pratiques artistiques les plus contemporaines et les approches théoriques susceptibles d'éclairer et d'enrichir celles-ci. Les pratiques de l'art contemporain ne se limitent pas à la production artistique elle-même, elles incluent un ensemble d'activités ayant trait à l'expérimentation et à l'innovation, à l'interprétation critique et aux diverses modalités de diffusion.

Dans le contexte universitaire, cette spécialité prend l'expérimentation pour axe méthodologique, de telle sorte que la production artistique puisse légitimement relever elle-même de la recherche. Cette spécialité met en œuvre une pédagogie et une formation à la recherche essentiellement pluridisciplinaires et elle intègre des étudiants ayant des formations diversifiées, Licence Arts plastiques, Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), autres disciplines artistiques ou relevant de la culture ou des médias. Tenant compte de cette diversité, elle tend à assurer une formation spécialisée en apportant des compléments théoriques, méthodologiques et techniques.

Une orientation « Design graphique » spécifique est désormais proposée au sein de cette spécialité, grâce à la convergence de plusieurs enseignements tant pratiques que théoriques dédiés à ce domaine.

Enseignement

La formation comprend cinq orientations réparties en cinq « moments » au cours de la semaine.

Chaque orientation regroupe, en un ou deux jours hebdomadaires, différents cours reliés par une thématique commune et permet ainsi d'approfondir un domaine particulier.

Ces orientations s'articulent autour des axes de recherche propres à l'équipe de recherche TEAMeD (Laboratoire AIAC-EA 4010).

Cinéma et nouvelles écritures

Regroupant les enseignements de Sabine Bouckaert et Jean-Noël Lafargue, le parcours « Cinéma et nouvelles écritures » interroge les modes de pensée et d'écriture contemporains dès lors qu'ils manipulent l'image-mouvement et le code informatique. Répartis sur l'année, deux séminaires théoriques examinent l'apparition d'une esthétique de l'information qui naît avec l'émergence de la société informatique alors que deux autres cours pratiques axés sur la programmation et la création multimédia permettent de mettre en œuvre des projets interactifs. Un autre enseignement pratique lié à l'art contemporain est axé sur l'expérimentation des dispositifs articulant l'image fixe et l'image mobile.

Les cours de Maren Köpp et de Patrick Nardin peuvent utilement compléter cette orientation.

Design graphique

Typographie, pratiques éditoriales, historiographie et travail d'archives.

À la croisée de l'art et des médias, l'approche proposée s'adresse à des étudiants déjà familiarisés, d'un point de vue théorique et/ou pratique, avec cette discipline. À travers un enseignement par projet, elle vise l'exploration d'une culture spécifique, dans ses aspects les plus prospectifs. Plusieurs séminaires et cycles de conférences, offerts à des horaires compatibles, permettent un approfondissement de ce domaine en combinant les différents enseignements de Catherine de Smet et de Félix Müller.

Écosophie

Forgé dans la philosophie des années 1970-1980, le concept d'écosophie est intrinsèquement porteur de complexité. La dimension sensible – percepts et affects – est thématifiée dans une approche critique et interdisciplinaire. Dans une perspective non anthropocentrée, les praxis artistiques contemporaines sont contextualisées tout aussi bien dans les modes de production matériels et symboliques que dans les dynamiques naturelles. Les rapports entre nature et culture, Physis et Technè, imaginaire et mondes, environnement et paysage, temps biologiques et temps historiques sont au cœur de cette orientation.

Cette orientation regroupe les enseignements de Roberto Barbanti et Manuela de Barros

Sciences et fiction

Les séminaires « Cinéma et science-fiction » de Gwenola Wagon et « Sciences & Fictions » de Manuela de Barros explorent les liens qu'entretiennent les sciences, en tant que créatrices de formes et de mondes, et les projections imaginaires qu'elles suscitent. Comment alors s'effectue le passage de la science à la fiction, de la recherche à la projection imaginaire ? A travers cette question, seront abordées les caractéristiques des rapports sciences, technologies, art, création littéraire et sociétés, tout en envisageant les médias comme dispositifs techniques, sociaux et symboliques.

Sphère publique

Films et dispositifs de projection, arts sonores, pratiques collaboratives. Réunissant les séminaires de Marie Preston, Tania Ruiz, Matthieu Saladin et Gwenola Wagon, « Sphère publique » s'attache à prendre comme

terrain d'exploration artistique les lieux publics, la rue, le dehors autant que l'espace social et le débat démocratique. Le parcours composé par ces quatre séminaires répartis sur les deux semestres, à des horaires compatibles (lundi et jeudi uniquement, ainsi que sous forme d'intensifs) et selon des fléchages d'EC complémentaires, propose une traversée de cette thématique. Ils ont également en commun d'être résolument tournés vers l'expérimentation artistique. Les cours sont pensés de manière à entrer en résonance et à proposer aux étudiants un parcours de Master cohérent en lien avec l'art contemporain. Ils s'intéresseront autant à la création de films et de dispositifs de projection, qu'aux arts sonores et à des tentatives de créations collectives ou en coopération ouvertes reposant sur des savoirs situés et des compétences hétérogènes. Il s'agira à la fois de réaliser des œuvres, des situations pour/dans/à partir de l'espace public et de nourrir un travail de réflexion théorique, notamment à travers un cycle de conférences.

Cycle de conférences

Écologie des arts et des médias

Un cycle de conférences MIP (Artec) est associé au parcours MDAC. Il s'agit dans ce cycle de conférences d'étudier les rapports d'influence mutuelle entre les technologies médiatiques, les environnements informationnels, les agencements sociaux et les faits culturels.

Le cycle comprend six conférences, à raison d'une par mois, de novembre à avril, le mardi à 18h. Ce cycle est porté par les membres de l'équipe TEAMeD et enseignants MDAC. Il propose des interventions ouvertes sur les différentes thématiques portées par l'écologie des arts et des médias. Une réunion d'information à

destination des étudiants MDAC est prévue en octobre, où toutes les modalités et le programme seront communiqués.

L'écologie des arts et des médias est entendue comme l'étude des rapports entre les technologies médiatiques, les environnements informationnels et les sociétés humaines, avec la culture et sa diffusion, l'éducation et le travail. Il s'agit d'envisager ces rapports comme des interactions entre les divers éléments d'un écosystème naturel, sur le mode de la complexité induite par un mouvement permanent et des mutations. Autrement dit, analyser les influences que les techniques et les modes de communication ont sur les agencements sociaux et les faits culturels ; étudier les systèmes sociaux contemporains où circulent et s'échangent des signes, des images, des sons, des messages, en mettant en évidence leur rôle dans l'élaboration des formes culturelles. Il faut également ajouter l'importante question de la réception et des usages, qui amène celle de l'innovation par l'appropriation et la transformation des outils et des techniques, et des pratiques alternatives, notamment dans et par les arts.

Les axes principaux sont :

– étudier l'esthétique et les théories de l'art contemporain, à l'échelle mondiale, en articulation avec l'histoire de l'art, des techniques et des cultures, selon diverses approches disciplinaires incluant la philosophie, l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, l'épistémologie, l'ingénierie, etc. ;

– organiser une production artistique ayant un caractère prospectif et expérimental s'appuyant sur des initiations techniques spécifiques et innovantes ;

– proposer une analyse et une observation

critiques des pratiques, des acteurs ainsi que des institutions de l'art contemporain et du design graphique ;

– former à la recherche théorique et expérimentale dans ses différentes approches. Favoriser les échanges et les coopérations en matière de recherche avec des artistes, des professionnels, des laboratoires universitaires et des écoles d'art.

Conformément à une expérience de longue date propre à l'Université Paris 8 et à son UFR d'Arts, une attention particulière est portée à l'implication des médias numériques dans l'art contemporain et aux situations inédites qu'elle a fait naître. Les enseignements prennent en compte, tout en les critiquant, en les transformant et en les perfectionnant, de nouveaux instruments, de nouveaux langages et de nouvelles procédures.

Ils visent à en faire saisir le contexte général, sociopolitique, industriel et culturel lui-même marqué par des mutations liées au numérique. Dans ce contexte, la question de l'appartenance reconnue ou non à l'art de certaines pratiques n'est pas prioritaire. L'évaluation théorique et l'expérimentation, la confrontation aux publics peuvent alors se déployer plus librement.

Stage

Le suivi des stages est assuré par les enseignants du département. Chaque étudiant est encadré par son directeur de recherche qui supervise la cohérence du choix du lieu de stage, son bon déroulement et corrige le rapport de stage.

Monde de la recherche

L'étudiant doit suivre trois conférences, colloques ou journées d'étude ayant lieu à

Paris 8 ou à l'extérieur, en relation avec son objet de recherche. Il doit rédiger un compte rendu évalué par son directeur de recherche.

Mémoire

Les contraintes décrites plus haut s'appliquent au parcours MDAC. Les convergences mises en place entre enseignements théoriques et expériences permettent la définition progressive d'un projet, éventuellement en relation avec un travail pratique.

Soutenance/exposition

Pour les étudiants praticiens, l'exposition des travaux lors des soutenances de mémoire est un point auquel les enseignants du Master MDAC attachent une importance particulière. Les modalités de présentation du travail plastique font ainsi partie intégrante de l'évaluation.

Parcours EPHAC

Cursus de M1

2 UE Méthodologie de la recherche
 2 UE Disciplinaires
 1 UE Langue et Stage

Répartition par semestre
 et décomposition par EC :

1 UE Méthodologie de la recherche (1 ^{er} semestre)	
– EC Séminaire de recherche méthodologique	5 ECTS
– EC Détermination du projet de recherche	5 ECTS
1 UE Disciplinaire (1 ^{er} semestre)	
– EC Approfondissement théorique ou pratique	5 ECTS
– EC au choix : Histoire ou théories de l'art ou EC libre	5 ECTS
1 UE Langue et stage – développement	
– EC Stage de découverte	5 ECTS
– EC Langue ou Français langue étrangère (FLE)	5 ECTS
1 UE Méthodologie de la recherche (2 ^e semestre)	
– EC Séminaire de recherche méthodologique	5 ECTS
– EC Rédaction du mémoire	15 ECTS
1 UE Disciplinaire et développement (2 ^e semestre)	
– EC Approfondissement théorique ou pratique	5 ECTS
– EC au choix : Histoire ou théories de l'art ou EC libre	5 ECTS
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2

1 UE Méthodologie de la recherche
 1 UE Disciplinaire et Développement
 1 UE Recherche

Répartition par semestre
 et décomposition par EC :

1 UE Méthodologie de la recherche (1 ^{er} semestre)	
– EC Séminaire de recherche	7 ECTS
– EC Séminaire de recherche méthodologique	7 ECTS
1 UE Disciplinaire et développement	
– EC Histoire ou théories de l'art	8 ECTS
– EC au choix : Histoire ou théories de l'art ou EC libre	8 ECTS
1 UE Recherche (2 ^e semestre)	
– EC Monde de la recherche	5 ECTS
– EC Rédaction du mémoire	25 ECTS
Total M2	60 ECTS

Présentation

Le parcours EPHAC (Esthétique, pratique et histoire de l'art contemporain) répond à la nécessité de proposer une approche généraliste, esthétique et critique des arts plastiques d'aujourd'hui dans leur variété, d'en construire l'histoire et de proposer une articulation entre l'approche historique ou théorique et l'approche pratique.

Objectifs

- Pratiquer une analyse historique et archéologique du système de l'art contemporain et construire l'histoire de l'art actuel
- Proposer une diversité d'approches historiques, théoriques et esthétiques de l'art actuel
- Permettre aux artistes de construire à partir de leur propre pratique une analyse raisonnée de certaines facettes de l'art actuel.

Notre public est principalement composé d'étudiants en formation initiale ou en reprise d'études, qui se destinent à devenir artistes, enseignants en arts plastiques, médiateurs, organisateurs d'exposition, critiques, ou qui cherchent à faire un point théorique sur leurs engagements professionnels.

Principales compétences acquises à la fin du Master :

- avoir des connaissances historiques, théoriques et pratiques approfondies en art contemporain en général, pouvoir, le cas échéant, poursuivre en menant un travail spécialisé de recherche en thèse de doctorat
- être apte à mener une réflexion critique et historique sur l'art actuel et son fonctionnement, ainsi que sur son histoire proche

– être informé du fonctionnement du milieu de l'art contemporain (institutions culturelles, musées, bibliothèques, médiathèques, centres d'arts, organisation d'exposition, journalisme, critique, métiers de l'édition, métiers de la recherche critique en art contemporain, iconographie, documentation, médiation culturelle, etc.)

– rendre compte du développement de l'art contemporain par des productions écrites et orales diversifiées : écrits historiques, théoriques ou critiques, commissariat d'exposition ou de manifestation culturelle, collaboration active à des activités artistiques et culturelles.

Cette formation en deux ans allie enseignement théorique, historique et esthétique sur l'art contemporain, stage de découverte du milieu de l'art contemporain, et recherche personnelle de haut niveau par la rédaction d'un mémoire de fin d'étude sur un sujet précis. Elle mêle l'acquisition d'un savoir théorique, la construction d'une approche critique autonome et la production d'une recherche personnelle, faisant l'objet d'un suivi personnalisé par un enseignant responsable, le directeur de recherche.

Enseignements

– Méthodologie : enseignements qui visent à accompagner l'étudiant dans son travail personnel de recherche et dans l'élaboration de son projet de recherche en M1, puis de son mémoire de fin d'études en M2. Ils aident à la constitution d'une méthode critique de recherche – bibliographie, lecture critique de textes fondamentaux, analyse des œuvres –, au développement d'une problématique personnelle originale et à la rédaction du mémoire.

– Disciplinaire : enseignements le plus souvent historiques ou théoriques qui offrent néanmoins l'occasion de se confronter à une expérience pratique originale ou de croiser les arts plastiques avec d'autres disciplines.

– Développement : en M1 et en M2, enseignements qui offrent, sous forme de séminaire notamment, une formation en esthétique, en théorie de l'art ou en histoire de l'art contemporain.

Stage

Les stages ont pour but de familiariser l'étudiant avec le monde de l'art contemporain et de l'aider dans la construction d'un projet personnel de professionnalisation. Ils sont obligatoires et comprennent 32 h en M1.

Exceptionnellement, une dispense de stage peut être accordée après dépôt d'une demande motivée au secrétariat des Masters, et à la condition de la remise d'un rapport précis sur l'expérience professionnelle de l'étudiant.

Le suivi des stages est assuré par les enseignants du département ; chaque étudiant est encadré par son directeur de recherche qui supervise la cohérence du choix du lieu de stage – institution culturelle ou artistique, atelier d'artiste, galerie d'art, etc. –, son bon déroulement et évalue le rapport de stage. Le rapport de stage comprend une dizaine de pages et doit être remis en fin d'année au directeur de recherche.

Monde de la recherche

L'étudiant doit suivre trois conférences, colloques ou journées d'étude ayant lieu à Paris 8 ou à l'extérieur, en relation avec son objet de recherche. Il doit rédiger un compte rendu évalué par son directeur de recherche.

Mémoire

Les contraintes décrites plus haut s'appliquent au parcours EPHAC. À noter que le mémoire EPHAC est obligatoirement un mémoire de recherche historique ou esthétique abordant l'art actuel dans une perspective choisie par l'étudiant, et selon une méthode historique ou esthétique, en relation avec le contemporain sous toutes ses modalités.

Débouchés

Les débouchés de ce Master sont diversifiés. Ils concernent prioritairement la recherche et ses finalités universitaires, enseignantes et pédagogiques (thèse, enseignements supérieurs et secondaires, préparation de l'agrégation d'arts plastiques, échanges avec l'Institut National d'Histoire de l'Art, la MSH Paris-Nord, etc.). Ils embrassent également de nouveaux secteurs (métiers d'art, médiations, institutions culturelles, médiathèques, centres d'arts, organisation d'exposition, critique, etc.).

Parcours MAC

Cursus de M1

- 1 UE Méthodologie de la recherche
- 2 UE Disciplinaires
- 2 UE Développement
- 1 UE Mémoire et Stage

Répartition par semestre
et décomposition par EC :

1 UE Méthodologie de la recherche (1 ^{er} semestre)	
– EC Méthodologie	5 ECTS
– EC Séminaire de recherche	5 ECTS
1 UE Disciplinaire (1 ^{er} semestre)	
– EC Pratique	5 ECTS
– EC au choix : Théorie ou EC libre	5 ECTS
1 UE Développement (1 ^{er} semestre)	
– EC Métiers de l'art contemporain	5 ECTS
– EC Cycle de conférences	5 ECTS
1 UE Disciplinaire (2 ^e semestre)	
– EC Pratique	5 ECTS
– EC au choix : Théorie ou EC libre	5 ECTS
1 UE Développement (2 ^e semestre)	
– EC Métiers de l'art contemporain	5 ECTS
– EC Cycle de conférences	5 ECTS
UE Mémoire et stage	
– EC Mémoire	5 ECTS
– EC Stage	5 ECTS
Total M1	60 ECTS

Cursus de M2

- 2 UE Disciplinaires
- 1 UE Langue et Informatique
- 1 UE Mémoire et Stage

Répartition par semestre
et décomposition par EC :

1 UE Disciplinaire (1 ^{er} semestre)	
– EC Pratique	6 ECTS
– EC Séminaire de recherche	6 ECTS
– EC au choix : Théorie ou EC libre	6 ECTS
1 UE Langue et Informatique	
– EC Informatique	6 ECTS
– EC Langue ou Français langue étrangère (FLE)	6 ECTS
1 UE Disciplinaire (2 ^e semestre)	
– EC Pratique	5 ECTS
– EC au choix : Théorie ou EC libre	5 ECTS
1 UE Mémoire et Stage	
– EC Mémoire	5 ECTS
– EC Stage	15 ECTS
Total M2	60 ECTS

Présentation

Le parcours Médiation de l'art contemporain propose aux étudiants des perspectives d'insertion professionnelle à partir d'une formation aux métiers de la médiation, en tenant compte à la fois de la diversité du champ artistique contemporain et de la variété des publics.

Cela concerne en priorité les multiples professions en charge des arts plastiques, au sein des institutions culturelles publiques ou privées (à l'échelle locale, nationale ou internationale) ainsi que tout ce qui touche aux manifestations temporaires telles que les expositions ou les activités liées au marché de l'art. Les orientations principales de ce parcours mettent en jeu des enseignements centrés sur les implications sociales des pratiques artistiques contemporaines dans les institutions culturelles et les espaces publics. Ce parcours propose d'analyser les démarches de médiation culturelle en articulant recherche universitaire et préoccupations professionnelles. Il se veut autant itinéraire de recherche que formation universitaire, offrant aux étudiants la possibilité d'intégrer dans leur travail de recherche des expérimentations réalisées sur un terrain professionnel.

En résumé

Les enseignements comprennent trois composantes fondamentales que la spécialité propose d'interroger :

– la première concerne les usages des espaces publics ou privés dans le cadre de la médiation. L'architecture, la muséographie, la scénographie d'exposition proposent des modes d'accès aux œuvres, tout en étant simultanément des formes de création autonomes. La prise en charge de l'espace d'exposition au moyen d'un certain nombre de techniques

(éclairage, sonorisation, signalétique, graphisme...) participe en outre d'une médiation « non verbale », laquelle met en jeu des conceptions préalables du rapport sensible à l'espace ;

– la deuxième composante a trait aux acteurs de la médiation (publics, institutions culturelles, collectivités locales, professionnels du champ artistique contemporain). Il s'agit d'interroger le fonctionnement quotidien du monde de l'art (au sens de Howard Becker) ; c'est-à-dire à la fois les pratiques des « professionnels intégrés » et celles des « personnels de renfort », qui contribuent à produire à la fois les œuvres et leur médiation ;

– la troisième touche aux usages des productions artistiques et culturelles. Il s'agit de remarquer que la médiation – notamment la médiation écrite – ne s'applique pas uniquement à des objets préexistants, mais participe également à la construction de la valeur dans le temps même de leur création. La médiation accompagne de fait les œuvres d'art depuis leur production jusqu'à l'analyse qui en sera faite dans les instances académiques, en passant par les nombreuses situations d'exposition dont elles sont l'objet.

Enseignements

– Méthodologie : ces enseignements théoriques présents en M1 et M2 ont pour objet de faire prendre conscience aux étudiants de ce qu'est le discours sur l'art, la médiation de l'art contemporain, la relation de l'art aux institutions et au marché ; ce que sont les lieux de l'art, les conceptions muséologiques (passées ou en cours), les enjeux de la critique d'art ou du commissariat d'exposition...

– Disciplinaire : les enseignements théoriques ou pratiques permettent d'initier

les étudiants à une activité de médiation au sein du monde de l'art. Cela concerne aussi bien la résolution de problèmes liés à la production d'une œuvre (ou à son activation dans l'espace public), que l'organisation d'expositions (avec les questions spécifiques liées à l'exposition des nouveaux médias, à la scénographie d'exposition ou à la communication). D'autres enseignements pratiques sont orientés plutôt sur la question de la « médiation d'accompagnement » des œuvres (rédaction de dossiers de presse, de catalogues, de notices, cartels, audioguides, comptes rendus, essais critiques, etc.).

– Développement : les enseignements d'ouverture sur le monde professionnel ont pour but, en M1 exclusivement, d'initier les étudiants à la réalité du monde professionnel des métiers de la médiation. Deux types de cours sont proposés. D'un côté des cours où il s'agit d'interroger l'activité des professionnels du monde de l'art et de la culture, y compris en leur rendant visite sur le terrain (dans des centres d'art, musées, services des publics...); de l'autre, des « cycles de conférences » où, à l'inverse, ce sont des professionnels qui se rendent à Paris 8. Différents cycles sont proposés, qui touchent au monde de l'exposition et des musées, aux artistes et à leurs relais, aux graphistes et designers, au monde des nouveaux médias. Les enseignements d'ouverture sur le monde professionnel ont pour vocation de mettre en évidence l'importance des réseaux culturels, leurs modes d'élaboration, leur rôle dans la promotion d'une œuvre, aussi bien au sein des institutions que dans le marché de l'art.

Stage

Les enseignements théoriques sont relayés par une expérience concrète sous forme de

stages que l'étudiant choisit – en accord avec ses enseignants – d'effectuer dans le domaine de la médiation auquel il ou elle se destine. Les stages ont lieu à deux moments : en M1, où il s'agit de découvrir le fonctionnement de telle ou telle structure (stage de découverte) et en M2, où il s'agit sur une durée plus longue (trois mois) de s'immerger dans le milieu professionnel. Les stages de ce parcours se déroulent au sein d'institutions publiques (musées, centres d'art contemporain, etc.), d'entreprises culturelles privées (sociétés de ventes aux enchères publiques, maisons d'édition, galeries, fondations, etc.) et au sein des nouveaux espaces de production et d'action culturelle (réutilisation de friches industrielles, espaces intermédiaires). Ils peuvent se faire dans le cadre du programme Erasmus dans des institutions ou entreprises européennes.

Ils peuvent s'appuyer sur de nouvelles relations entre les instances de médiation dans les institutions culturelles et privilégient les échanges entre formation, recherches et création artistique dans les institutions culturelles (médiation des musées et centres d'art ou de création contemporaine, résidences d'artistes), les collectivités territoriales et les espaces publics. Ils font l'objet d'un rapport, lié au mémoire et donnant lieu à une validation universitaire.

Mémoire

Les contraintes de rédaction des mémoires de master s'appliquent au parcours MAC. Ce mémoire permet à l'étudiant d'élaborer la synthèse de tous ses travaux de recherche et de l'expérience issue des stages. Les convergences mises en place entre enseignements théoriques et expériences à l'épreuve de la réalité professionnelle dans le cadre des stages

permettent la définition progressive d'un projet professionnel.

Débouchés

Les étudiants ayant suivi ce parcours bénéficient d'une connaissance pertinente tant du fonctionnement institutionnel que du marché de l'art contemporain et de sa médiation. Ils en connaissent les différents métiers et pratiques ; ils sont en mesure d'en faire l'analyse et disposent d'une expérience concrète à travers leurs stages. Cette approche leur assure le bagage permettant de s'insérer dans les milieux professionnels concernés pour devenir des acteurs sociaux dans l'ensemble des activités où les compétences de la médiation sont sollicitées.

Métiers de la Médiation culturelle et métiers de la culture en général :

- musées, centres d'art, Conseiller artistique dans les services publics de l'État et des collectivités territoriales, mouvements associatifs ;
- entreprises privées, fondations d'art, galeries, sociétés de vente aux enchères publiques, édition, presse, conseil en mécénat... ;
- création (champ artistique contemporain, scénographie d'exposition, commissariat, industries et secteur des nouveaux médias et du design).

Parcours MEEF

Cursus de M1

2 UE et ECUE

Répartition par semestre
et décomposition par EC :

1 UE et ECUE

(1^{er} semestre)

- EC Culture artistique
et méthodologie des questions
écrites du CAPES 7 ECTS
- EC Atelier de pratique
artistique 9 ECTS
- EC Fondamentaux
d'une discipline voisine 3 ECTS
- EC Didactique des arts
plastiques et histoire
de la discipline 5 ECTS
- EC Langue 1 ECTS
- EC Séminaire de recherche 3 ECTS
- EC Contexte d'exercice
du métier – tronc commun 2 ECTS

1 UE et ECUE

(2^e semestre)

- EC Culture artistique
et méthodologie des questions
écrites du CAPES 4 ECTS
- EC Atelier de pratique
artistique 7 ECTS
- EC Fondamentaux
d'une discipline voisine 2 ECTS
- EC Didactique des arts
plastiques et analyse des
pratiques professionnelles 3 ECTS
- EC Langue 1 ECTS
- EC Séminaire de recherche 3 ECTS
- EC Contexte d'exercice
du métier – tronc commun 3 ECTS
- EC Stage 3 ECTS

Total M1 60 ECTS

Cursus de M2

2 UE et ECUE

Répartition par semestre
et décomposition par EC :

1 UE et ECUE

(3^e semestre)

- EC Didactique des arts
plastiques et usage des TICE 7 ECTS
- EC Analyse des pratiques
professionnelles et suivi
individualisé 6 ECTS
- EC Pratique et théorisation
artistique 6 ECTS
- EC Langue 2 ECTS
- EC Contexte d'exercice
du métier – tronc commun 3 ECTS
- EC Séminaire de recherche
et suivi individualisé 6 ECTS

1 UE et ECUE

(4^e semestre)

- EC Stage professionnel 8 ECTS
- EC Mémoire professionnel 8 ECTS
- EC Didactique des arts
plastiques et projet
d'enseignement 7 ECTS
- EC Analyse des pratiques
professionnelles et suivi
individualisé 2 ECTS
- EC Pratique et théorisation
artistique 2 ECTS
- EC Contexte d'exercice
du métier – tronc commun 3 ECTS

Total M2 60 ECTS

Présentation

Dans chaque académie, une École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) a été créée pour mettre en œuvre des Masters professionnels MEEF : Métiers de l'enseignement de l'Éducation et de la Formation. Ce Master concentre la préparation aux concours durant une première année au bout de laquelle les étudiants passent les épreuves d'admissibilité (vers le mois d'avril) puis les épreuves d'admission (fin juin début juillet). L'année suivante les lauréats de ces concours bénéficient d'une formation en alternance. Guidés par des tuteurs, ils exercent le métier d'enseignant dans le cadre d'un stage sur l'année (un mi-temps devant élèves, rétribué plein temps) et suivent différents cours à l'université afin d'accompagner leur entrée dans la profession, de développer un mémoire de recherche professionnel et de valider leur deuxième année de Master (indispensable pour être titularisé). Les étudiants qui ont validé confortablement la totalité du M1 – MEEF sans réussir le CAPES, peuvent également poursuivre en M2 – MEEF tout en profitant à nouveau d'une préparation au concours.

Une brochure indépendante, téléchargeable depuis artweb (<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Inscription-et-brochure>), détaille les modalités et contenus de ces deux années de Master ainsi que les bibliographies, les textes officiels et des recommandations de travail.

En résumé

Les deux années de MEEF – Arts plastiques ont trois visées essentielles : la préparation du CAPES externe d'arts plastiques, une formation professionnelle à l'enseignement artistique en alternance avec des stages en milieu professionnel

et un engagement dans la recherche universitaire finalisé par la rédaction d'un mémoire.

Enseignements

Les enseignements du parcours MEEF – Arts plastiques sont très largement assurés par le département Arts plastiques de l'université Paris 8, mais relèvent d'une nomenclature propre à l'ESPE de Créteil, indépendante de celle en vigueur dans les autres Masters du département.

Le M1 – MEEF est essentiellement centré sur la préparation au concours du CAPES externe d'arts plastiques. Les épreuves d'admissibilité ont lieu vers le mois d'avril et les épreuves d'admission se déroulent fin juin – début juillet. Durant l'année les étudiants bénéficient de cours de méthodologie et de cycles de conférences consacrés au programme de l'épreuve écrite du CAPES. Des ateliers de pratique artistique visent à développer leurs compétences plastiques et techniques ; leur pratique personnelle est interrogée et approfondie. Selon l'option choisie (architecture, cinéma, photo, arts appliqués), un cours les aide à maîtriser l'histoire et les questions propres au domaine concerné. Un séminaire a pour but d'initier les étudiants à la recherche et de mettre en réflexion quelques notions fondamentales des programmes officiels de l'enseignement des arts plastiques.

Une UE de «tronc commun» prise en charge par l'ESPE consiste à travailler des questions d'enseignement, transversales à toutes les disciplines et relatives au partenariat. Comme tous les étudiants MEEF, ceux du parcours Arts plastiques doivent valider une UE de langue non compensable. Une formation didactique sur toute l'année prépare et accompagne le stage dans un établissement de l'Académie

de Créteil. Des épreuves et des oraux blancs sont proposés tout au long de l'année.

En M2 – MEEF, les lauréats du concours bénéficient d'une formation en alternance. Guidés par des tuteurs, ils exercent le métier d'enseignant dans le cadre d'un stage sur l'année (un mi-temps devant élèves, rétribué plein temps) et suivent, les mercredis et jeudis, différents cours.

Une UE de « pratique et théorisation artistique » a pour but d'identifier les questions artistiques en œuvre dans la pratique personnelle de l'étudiant et de la questionner en fonction des programmes officiels. À nouveau, les étudiants doivent valider une UE de langue et sont conviés par l'ESPE à travailler sur des problèmes communs à toutes les disciplines. Mais l'essentiel de l'année consiste à soutenir leur entrée dans le métier : des UE de didactique et d'analyse des pratiques professionnelles aident les étudiants à concevoir leurs cours, à les analyser et à remédier aux différents problèmes rencontrés. Le mémoire professionnel a pour vocation d'enclencher une réflexion critique sur l'enseignement à partir d'une problématique spécifique.

Les étudiants qui ont validé confortablement la totalité du M1 – MEEF sans réussir le CAPES (nommés les « Phoenix ») peuvent également poursuivre en M2 – MEEF tout en profitant à nouveau des cours préparant au concours.

Stage

En M1 – MEEF, les étudiants effectuent un stage de 72 heures dans un établissement scolaire de l'Académie de Créteil. Il s'agit non seulement d'observer un enseignant d'arts plastiques dans l'exercice de ses fonctions mais encore d'assurer des séquences de cours sous le regard critique

de ce tuteur et d'un autre stagiaire.

Ce stage donne lieu à un rapport écrit qui amorce le mémoire de M2.

En M2 – MEEF, l'étudiant stagiaire lauréat du CAPES dispense 9 h de cours à des classes dans un établissement de l'Académie de Créteil (sa rémunération est celle d'un plein temps). Il est aidé par un enseignant tuteur et un formateur ESPE qui, tout au long de l'année, le guident tant pour préparer, mettre en œuvre et analyser ses cours que pour comprendre son rôle dans l'établissement. Des visites sont organisées par l'un et l'autre tuteurs. Le tuteur ESPE aide l'étudiant à constituer le portfolio qui devra répondre aux différentes compétences professionnelles. Ce portfolio est la pièce essentielle à partir de laquelle l'ESPE prononcera son avis sur la titularisation du stagiaire.

Un étudiant « Phoenix » suit un stage de pratique accompagnée sur une durée de 144 heures sauf s'il exerce sur l'année une charge d'enseignant d'arts plastiques en qualité de vacataire ou de contractuel (auquel cas, il est dispensé de stage).

Mémoire

Les étudiants du M1 – MEEF, étant principalement mobilisés par la préparation du concours, n'ont pas de mémoire à rédiger. En revanche, un séminaire et un écrit professionnel conçu au regard de l'expérience en stage permettent d'esquisser une approche problématisée de l'enseignement et d'ouvrir une réflexion qui pourra être développée en seconde année.

En M2 – MEEF l'étudiant rédige un mémoire de recherche centré sur sa pratique professionnelle débutante. Ce travail est encadré par un séminaire et suivi par un directeur de mémoire. Son tuteur peut également y contribuer.

Parcours PAC

Cursus de M1

2 UE Méthodologie de la recherche
 2 UE Disciplinaires | 2 UE Développement
 1 UE Mémoire

Répartition par semestre et décomposition par EC :

1 UE Méthodologie de la recherche (1^{er} sem.)
 – EC Méthodologie théorique 5 ECTS
 – EC Méthodologie pratique 5 ECTS

1 UE Disciplinaire (1^{er} sem.)
 – EC Théorie photographique 5 ECTS
 – EC Pratique photographique 5 ECTS

1 UE Développement (1^{er} sem.)
 – EC Langue appliquée 4 ECTS
 – EC Technique photographique 4 ECTS
 – EC ouverture dans le cursus du Master mention Arts plastiques 2 ECTS

1 UE Méthodologie de la recherche (2^e sem.)
 – EC Méthodologie théorique 4 ECTS
 – EC Méthodologie pratique 4 ECTS

1 UE Disciplinaire (2^e sem.)
 – EC Théorie photographique 5 ECTS
 – EC Pratique photographique 5 ECTS

1 UE Développement (2^e sem.)
 – EC Cycle de conférences Pro 2 ECTS
 – EC Culture numérique 2 ECTS
 – EC Technique numérique 2 ECTS

1 UE Mémoire
 – EC Projet de détermination théorique 3 ECTS
 – EC Projet de détermination pratique 3 ECTS

Total M1 60 ECTS

La note de 12 au mémoire est requise pour le passage en M2.

Cursus de M2

2 UE Méthodologie de la recherche
 1 UE Disciplinaire | 1 UE Développement
 1 UE Appliquée | 1 UE Mémoire

Répartition par semestre et décomposition par EC :

1 UE Méthodologie de la recherche (1^{er} semestre)
 – EC Méthodologie théorique 4 ECTS
 – EC Méthodologie pratique 4 ECTS

1 UE Disciplinaire (1^{er} semestre)
 – EC Théorie photographique 5 ECTS
 – EC Pratique photographique 5 ECTS

1 UE Développement (1^{er} semestre)
 – EC Cycle de conférences Pro 2 ECTS
 – EC Libre 2 ECTS

1 UE Appliquée (1^{er} semestre)
 – EC Culture numérique 2 ECTS
 – EC Technique photographique 2 ECTS

1 UE Méthodologie de la recherche (2^e semestre)
 – EC Méthodologie théorique 4 ECTS
 – EC Méthodologie pratique 4 ECTS

1 UE Mémoire
 – EC Mémoire pratique 8 ECTS
 – EC Mémoire théorique 8 ECTS
 – EC Soutenance 3 ECTS
 – EC Stage 3 ECTS

1 UE Séminaire recherche
 – EC Séminaire ACTE 4 ECTS

Total M2 60 ECTS

L'université Paris 8 est le seul établissement d'enseignement supérieur au niveau régional et national à délivrer un Master mention Arts plastiques, parcours Photographie et art contemporain, qui se concrétise sous la forme d'un double mémoire à la fois théorique et pratique bénéficiant d'un double encadrement méthodologique. Ce parcours, administré par le département Photographie, propose une formation orientée vers la recherche et la création photographique, dans ses dimensions théoriques et pratiques, ses implications dans l'art contemporain et le monde professionnel de l'image.

Articulé à partir de l'axe de recherche « Acte » au sein d'équipe « Esthétique, Pratiques & Histoire des arts » du Laboratoire AIAC « Arts des Images & Arts contemporains » (EA 4010) qui a pour objectif l'élaboration de nouveaux champs théoriques en photographie à partir de la notion d'acte au regard de la pratique photographique mais aussi de l'art et du monde contemporain, ce parcours est organisé selon trois axes d'enseignements : théorie, pratique et professionnel. Il vise notamment l'acquisition des compétences suivantes :

– l'acquisition de connaissances de haut niveau en théorie, histoire et esthétique de la photographie et de l'art contemporain afin d'être capable de penser la photographie dans ses enjeux critiques au sein d'une formation pluridisciplinaire ;

– l'acquisition et la maîtrise des compétences pratiques et techniques concernant la production et la pratique de l'image photographique afin d'être capable de concevoir et de réaliser un projet de recherche artistique approfondi et innovant, articulant théorie et pratique ;

– l'acquisition et la maîtrise de la chaîne de production technique de l'image photographique afin de privilégier une ouverture sur les processus de production et de diffusion de l'image photographique en prise avec le milieu professionnel contemporain ;

– l'acquisition et le développement des méthodes visées par les objectifs scientifiques des domaines de la recherche universitaire en photographie ainsi que celles requises pour une pratique photographique personnelle et professionnelle – que ce soit dans la sphère artistique ou dans le domaine des institutions culturelles, afin de pouvoir se positionner dans le monde artistique et culturel contemporain ;

– la transmission des moyens théoriques, des outils professionnels et la sensibilisation au contexte contemporain pour inventer de nouveaux métiers dont l'émergence est sans cesse visible dans les domaines où l'image photographique est tant vecteur de l'art contemporain qu'image appliquée, au sein d'entreprises et d'institutions de plus en plus nombreuses et diversifiées utilisant la force et l'économie de l'image à leurs fins.

Conditions d'accès

Aux conditions essentielles d'accès à la mention Arts plastiques du Master Arts s'ajoutent des conditions spécifiques d'accès en Parcours Photographie et art contemporain sur commission d'admission (30 places en Master 1 ; 30 places en Master 2).

Organisation et contenu des enseignements

Le parcours Photographie et art contemporain comprend une forte

dimension méthodologique d'initiation à la recherche et à la création aboutissant à la production d'un double mémoire singularisé par une double direction théorique et pratique. Il est accompagné d'un rapport de stage obligatoire qui s'articule avec une prise en compte du monde professionnel durant le cursus.

Le parcours est organisé en quatre semestres sur les deux années du Master :

– Semestre 1 : tronc commun du Master Arts mention Arts plastiques : mise en place des structures de suivi méthodologique des parties pratiques et théoriques du parcours Photographie et art contemporain ; enseignements disciplinaires.

– Semestre 2 : poursuite du suivi méthodologique pratique et théorique et élaboration du projet de détermination pratique et théorique de fin d'année de Master 1 (60 ECTS + moyenne de 12/20 au projet de détermination pour passage en Master 2) ; enseignements disciplinaires ; outils de professionnalisation.

– Semestre 3 : mise en place du suivi méthodologique pratique et théorique du Master 2 ; synergie scientifique avec les travaux du séminaire de recherche élaboré à partir de l'axe ACTE (EA 4010) ; enseignements disciplinaires ; outils de professionnalisation.

– Semestre 4 : poursuite du suivi méthodologique pratique et théorique et élaboration du double mémoire pratique et théorique soutenu en fin de Master 2 ; fenêtre de mobilité (échanges internationaux, stage obligatoire avec rapport de stage).

Pour tous renseignements complémentaires voir la brochure du département Photographie et contacter le secrétariat du Département photographie : bureau A065, 01 49 40 66 15 secretariat.photographie@univ-paris8.fr

Spécialité ATI

Voir la brochure indépendante de la spécialité Art et Technologies de l'Image.

Département Arts et Technologies de l'Image
Bâtiment A, salle 079, 01 49 40 66 04
secretariat.ati@univ-paris8.fr

Langues

Dans votre parcours universitaire vous devrez choisir l'apprentissage ou l'approfondissement d'une seule langue. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié. Il vous est cependant possible de suivre des cours d'une autre langue en EC libre ou EC de découverte.

Le Centre de langues (CDL) propose des cours de différentes langues vivantes.

Secrétariat du CDL : Bâtiment B 1
Bureaux B 204/205
Téléphone : 01 49 40 68 43

Attention : à compter de la rentrée 2018, il est dorénavant impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.

Calendrier des cours de langues

Début septembre : ouverture des préinscriptions au CDL via moodle.

Calendrier de l'année : se renseigner directement auprès du CDL.

Cours d'anglais de l'UFR Arts au centre des langues (CDL)

Au préalable, tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un test de niveau (Oxford Placement Test).

Quand et comment passer le test de niveau ?

– dès la première semaine de septembre

Chaque étudiant reçoit un coupon détachable avec un code personnel qui lui sera demandé en ligne pour passer ce test. Ce coupon est délivré avec la carte d'étudiant. Après avoir validé et ouvert votre espace personnel Paris 8 vous aurez accès à l'onglet test de langue où un lien vous mènera directement sur le site

du test. Pour vous préparer au test, veuillez lire attentivement le document suivant : <http://www2.univ-paris8.fr/cdl/spip.php?article8>

NB : Les étudiants en Master doivent demander leur code directement au CDL (bureaux B204-B205).

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une fois !

Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de remplir correctement votre adresse mail où l'on vous enverra ensuite vos résultats.

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

General English A0 : niveau grand débutant, stage intensif de 4 jours précédant la rentrée de chaque semestre

General English A1 : niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation. **Attention** : ces cours étant ouverts aux étudiants de plusieurs départements, ils commenceront mi-septembre.

À partir du niveau A2, les étudiants doivent suivre des cours d'anglais de spécialité : English for Arts.

English for Arts A2 et B1 : il est fortement recommandé de valider deux semestres d'un cours de même niveau avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir au moins 14/20.

À partir du niveau B2 : Le CDL propose des cours d'anglais pour Arts B2+. Par ailleurs les étudiants peuvent également suivre un cours du département d'anglais (DEPA) dans la mesure des places disponibles (pour les inscriptions à ces cours, renseignez vous au DEPA directement).

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Arts A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.univ-paris8.fr/cdl/>

Les pré-inscriptions se font sur Moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A0 et A1, soit English for Arts A2, B1 ou B2).

Attention :

Il est impératif que les étudiants pré-inscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours, faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place.

Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire est plein, veuillez contacter le personnel du CDL dès la semaine de rentrée pour connaître les cours encore ouverts.

Enseignante référente de l'anglais pour Arts : Hélène Schwitzer-Borgiallo, helene.schwitzer-borgiallo@univ-paris8.fr

Annexe aux modalités de contrôle des connaissances 2019-2020

Les modalités de contrôle des connaissances ont été adoptées par la CFVU le 23 avril 2015

(voir www-artweb.univ-paris8.fr, département Arts plastiques, Master, onglet « Brochure »).

Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

UFR Arts, Philosophie,
Esthétique
Master Arts
mention Arts plastiques

(Annexe validée par le conseil d'UFR le 15 juin 2017)

I – Validation des études

1 – Détail du nombre d'épreuves, de leur nature (écrites/orales), de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. (*Article 5*)

Chaque enseignement donne lieu à une validation en suivant des modalités propres à chaque cours nombre d'épreuves, nature, durée). Certaines validations supposent une ou plusieurs épreuves écrites ; d'autres des dossiers à rendre ; d'autres encore des épreuves orales ou un contrôle continu. Certains enseignants combinent ces différentes modalités, lesquelles sont laissées à l'appréciation de chacun sous le contrôle des responsables de Licence et de Master.

2 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal. (*Articles 6 et 7*)

Les enseignants fonctionnant sur le modèle du contrôle continu le font savoir aux étudiants au début de leur cours. C'est la même chose pour les contrôles terminaux ou toute autre modalité d'évaluation.

3 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement. (*Article 6*)

Pour les cours fonctionnant en contrôle continu, certains étudiants peuvent être amenés à faire des rendus terminaux en compensation d'un contrôle continu (en cas de maladies de longue durée, handicap, absences justifiées, stages longs, etc.). Dans cette éventualité, les étudiants concernés doivent en référer à l'enseignant lors de leur inscription au cours et quoi qu'il arrive dans un délai qui ne dépasse pas les trois premières semaines du cours.

4 – Précisions relatives aux notes retenues dans le cadre de la session 2. (*Article 7*)

(Il s'agit généralement la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et la note du contrôle terminal)

Les notes obtenues à la deuxième session se substituent aux notes obtenues en première session.

5 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à la session 2. (*Article 7*) (Stage, Mémoire...)

Les rendus de dossiers suite à un stage font l'objet d'une évaluation qui ne peut donner lieu à une deuxième session. Par ailleurs, tous les cours normaux et les mémoires ont droit à une deuxième session.

6 – Cas particuliers des EC avec une note plancher de 10 (*Article 12*) (Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles. Une telle disposition dérogatoire doit être explicitement intégrée dans la maquette du diplôme et avoir été validée par la CFVU)

Aucun EC du département Arts plastiques n'a de note plancher (ni de note éliminatoire).

7 – Date limite pour une demande de renonciation dans la limite de 5 EC sur l'année (*Article 8*)

Les dates limites correspondent aux dates limites d'intégration des notes dans le logiciel Apogée.

8 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 13*) (Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant ou l'EC est proposé)

La réinscription peut se faire dès le semestre suivant, à condition que l'EC (ou un EC équivalent) soit à nouveau proposé.

II – Poursuite d'études au niveau supérieur

1 – Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session 2. (*Article 14*) (Le minimum est fixé à 30 crédits en règle générale et peut être fixé à 48 ECTS au plus)

Pour passer de M1 à M2, 30 crédits doivent avoir été obtenus, dont ceux correspondant au mémoire de M1. Il n'est pas possible de s'inscrire en M2 si la note au mémoire de M1 est inférieure à 10/20 (à l'issue de la deuxième session).

2 – Modalités de passage au niveau supérieur (*Article 14*) (Passage en conditionnel (AJAC) ou redoublement avec autorisation à prendre des EC en crédits)

Pour valider le M1, il faut avoir obtenu la totalité des crédits et la moyenne au mémoire. Il est néanmoins possible aux étudiants ayant obtenu la validation de 30 crédits, dont ceux correspondant au mémoire de M1, de s'inscrire en M2 sous forme d'ajourné autorisé à continuer (AJAC) à l'issue de la session 2

Plagiat

Tout travail de rédaction universitaire (devoir sur table, dossier, mémoire, rapport) doit faire état des sources sur lesquelles il s'est appuyé et, en particulier, des éventuelles citations littérales des œuvres d'autrui (y compris les textes accessibles sous forme électronique) qui doivent être données entre guillemets et référencées précisément en notes de bas de page.

L'irrespect de cette obligation, que ce soit ou non par la pratique du «copier-coller», constitue une fraude entraînant sanction et pouvant conduire au passage devant la section disciplinaire.

Il est en effet interdit d'utiliser dans un document ou un travail soumis à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages de celle-ci sans les identifier expressément comme citations et dans l'intention de les faire passer pour siens.

Un travail relevant d'une fraude entraîne, au minimum, une absence de note pour le cours concerné, sans possibilité de rattrapage.

Table des matières

2	Informations pratiques
	– Calendriers
	– Codes et abréviations
	– Responsables pédagogiques
	– Responsables des spécialités
	– Contacts administratifs
4	Liste des enseignant.e.s
5	Le cursus de Master
	– Présentation
	– Les différents Masters
	– Unités d'enseignement (UE) et Éléments constitutifs (EC)
	– Durée des études
	– Langue vivante
	– Échanges internationaux
	– Passerelles et réorientations
10	Le mémoire de Master
	– Présentation
	– Conseils pour le mémoire
	– Directrices et directeurs de mémoire
13	Diplôme et insertion professionnelle
	– Principes d'équivalence
	– Délivrance du diplôme
	– Poursuite des études et insertion professionnelle
14	<i>Marges</i> , la revue du département
15	Parcours MDAC
20	Parcours EPHAC
23	Parcours MAC
27	Parcours MEEF
30	Parcours PAC

33	Annexes
	– Langues et cours d'anglais de l'UFR Arts
	– Modalités de contrôle des connaissances
	– Plagiat

Université Paris 8

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex 02
<http://www.univ-paris8.fr>

Département Arts plastiques
www.arpla.fr

Colophon

Coordination éditoriale
Jérôme Glicenstein
et Catherine de Smet

Design graphique
Benoît Böhnke (d'après
une maquette conçue
par Jérôme Saint-Loubert Bié)

Impression
Reprographie
de l'Université Paris 8

Tirage
500 exemplaires